

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2011**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance.

Mme Blanc Dominique, MM. Girod Claude, Moutton Gérard, Peray Hervé, adjoints

Mme Caretti Brigitte,

MM. Boutin Thierry, Davis Andrew, Debard Jérémie, Duchamp Lilian, Gigi Dominique, Lévrier Bernard,

Absents excusés :

Mmes Collet Josiane (pouvoir à Mme Moutton Gérard), Grand Corinne

MM. Millet Eric (pouvoir à M. Peray Hervé), Piberne Olivier (pouvoir à Mme Blanc Dominique)

Absents :

Mmes Chappuis Pascale, Marion Mireille, M. Marchand Yves.

Ouverture de la séance à 20H00.

1 M. Debard Jérémie est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Le Compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars est approuvé à l'unanimité.

3 DELIBERATIONS

3.1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2010

Délibération 2011.04.17 : Approbation du compte de gestion 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (3) ;

DEMANDE à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'~~exiger (3)~~ : Sans objet.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération 2011.04.18 : Approbation du compte Administratif 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

libellé	investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultat reporté	367 856,38			0,00	367 856,38	0,00
opération de l'exercice	2 224 193,68	2 862 402,25	1 195 149,38	1 787 741,59	3 419 343,06	4 650 143,84
TOTAUX	2 592 050,06	2 862 402,25	1 195 149,38	1 787 741,59	3 787 199,44	4 650 143,84
Résultat de clôture		270 352,19		592 592,21		862 944,40
restes à réaliser	862 868,00	134 515,00			862 868,00	134 515,00
TOTAUX CUMULES	862 868,00	404 867,19		592 592,21	862 868,00	997 459,40
RESULTATS DEFINITIFS	-458 000,81			592 592,21		134 591,40

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; reconnaît la sincérité des restes à réaliser voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après présentation du compte Administratif, M. Le Maire nomme Mme BLANC Dominique, Présidente de la séance et se retire.

LE COMPTE ADMINISTRATIF EST APPROUVE A L'UNANIMITE

3.2. AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Délibération 2011.04.19 : Affectation du résultat 2010

Le Maire donne lecture du compte administratif 2010 du budget principal :

FONCTIONNEMENT (euros)	
Titres des recettes émis	1 787 741,59 €
Mandats des dépenses émis	1 195 149,38 €
	592 592,21 €
Excédent Fonctionnement 2009 reporté	0,00 €
Résultat fonctionnement 2010 à affecter	592 592,21 €
INVESTISSEMENT (euros)	
Titres de recettes émis	2 862 402,25 €
Mandats de dépenses émis	2 224 193,68 €
	638 208,57 €
Besoin de financement	367 856,38 €
Déficit Investissement 2009 reporté	270 352,19 €
Besoin de financement investissement (001)	862 868,00 €
Restes à réaliser dépenses	134 515,00 €
Restes à réaliser recettes	
Besoin de financement réel	-458 000,81 €

← (Excédent)
art. 001
« recettes »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, vu du compte de gestion 2010 du receveur municipal, et après approbation du compte administratif 2010 présenté par le maire,

DECIDE d'affecter au budget primitif 2011 l'excédent de fonctionnement 2010 comme suit :

En recettes d'investissement au compte 1068 "Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé" : 592 592,21 €

*Dont 458 000,81 € correspondant au besoin de financement réel d'investissement,

*Le solde, soit 134 591,40 €, en réserves pour financer de nouvelles opérations.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.3. VOTE DES 4 TAXES DIRECTES COMMUNALES POUR 2011 :

Délibération 2011.04.20 : Vote des taux d'imposition 2011 des 4 taxes directes locales

Monsieur le Maire informe les membres présents que dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2011, il y aurait lieu de fixer les taux d'imposition pour les quatre taxes directes locales afin d'inscrire le produit fiscal 2011 au Budget Primitif 2011.

Il rappelle que suite à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale, conséquence de la suppression de la taxe professionnelle, les taux d'imposition 2010 ont été recalculés (taux de référence) afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, compte tenu des nouveaux taux de référence communaux 2010 recalculés suite à la réforme de la fiscalité directe locale,

DECIDE de fixer les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2011 comme ci-dessous :

- * taxe d'habitation.....13,36%
- * taxe foncière (bâti) 11,92 %
- * taxe foncière (non bâti) 47,14 %
- * CFE 18,74 %

APPROUVE A L'UNANIMITE

REMARQUES FAITES PAR MONSIEUR LE MAIRE

M. Le Maire informe l'assemblée :

- que les taux proposés sont les taux donnés par l'administration fiscale pour que la commune retrouve les mêmes rentrées financières que l'année précédente,
- que le contribuable ne devrait avoir plus à payer que l'année passée, sauf l'augmentation habituelle des bases, puisque l'augmentation des taux communaux doit être pondéré par une baisse ou une annulation des taux départementaux ou régionaux,
- que les revenus supplémentaires perçus par la commune seront reversés à l'Etat, soit 162 942 € et rentrerons dans une caisse de péréquation pour les communes perdantes suite à la mise en place de cette nouvelle loi de fiscalisation,
- que l' « usine à gaz voulu », dans sa grande sagesse, par le législateur, tourne à plein régime.

3.3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

VOIR LES ANNEXES

VOTE A L'UNANIMITE

3.4. PROGRAMME D.E.T.R. 2011 - DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT CARREFOUR VIE DE L'ETRAZ – ROUTE DE ST JEAN

Délibération 2011.04.21 :

Le Maire rappelle aux membres présents la décision prise de poursuivre les aménagements du cœur de village. Dans la continuité de la place St Antoine et de la vie de l'Etraz, il est nécessaire de sécuriser le carrefour d'accès au Bourg du village (rues du Mail – Etraz - rte de St Jean).

Il présente l'avant-projet sommaire qui comprend les travaux suivants :

Aménagement et sécurisation du carrefour :

- aménagement du carrefour des rues du Mail - Vie de l'Etraz – rte de St Jean :
- Prolongement du cheminement piétonnier depuis le carrefour jusqu'à la route de St Jean avec créations de bordures-trottoirs de part et d'autres de la chaussée,
- Création d'emplacements de stationnement pour faciliter l'accès des véhicules à la zone commerciale de l'Etraz,
- Création d'îlots et de terre-plein,
- signalisation,
- reprise du réseau d'eaux pluviales,
- reprise d'équipements existants et espaces verts (pavage, engazonnement, plantations).

Date d'exécution prévue : 2011, hypothèse de réalisation d'une partie des travaux sur 2012 en fonction du planning de la Communauté de Communes du Pays de Gex, gestionnaire des réseaux d'assainissement communaux.

Coût prévisionnel : 189 000 € HT

Dont :

- **Travaux (A.P.S. du 10/03/2011) : 173 000 €**
- **Maîtrise d'œuvre : 13 400 €**
- **Annonces : 2 600 €**

Le Plan de financement s'établirait comme suit en HT (hors maîtrise d'œuvre) :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	divers	122 850 €	65 %
Emprunts		€	
Sous-total 1		€	
Union européenne		€	
Etat-DETR	DETR	66 150 €	35 %
Subvention exceptionnelle		€	
Région		€	
Département		€	
Autres (à préciser)		€	
Sous-Total 2		€	
Total H.T.		189 000 €	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, dans l'attente de l'approbation de l'avant-projet définitif,

APPROUVE le plan de financement provisoire tel que présenté

DECIDE l'inscription du programme d'aménagement centre village (rues du Mail - Etraz - rte de St jean) au budget 2011 « opération 21 », conformément au prévisionnel indiqué ci-dessus,

SOLLICITE l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2011.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.5. PROGRAMME FORESTIER 2011

Délibération 2011.04.22 : Programme forestier 2011-04-05

Le Maire rappelle aux membres présents les travaux proposés par l'ONF pour l'entretien et l'investissement dans la forêt soumise de Péron, pour l'année 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

ACCEPTTE les programmes suivants selon devis :

*** travaux d'investissement :**

- Intervention sylvicole en futaie jardinée. Dégagement en semis naturels résineux dans les parcelles 20p, 16p. Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30 % du montant HT par la Région, pour un montant arrêté à la somme de **9 303 € HT soit 11 126,39 € TTC.**

*** travaux d'entretien :**

- entretien parcellaire : réouverture de layons et peinture des liserés et placards.
- entretien des limites à la peinture, des placards et des liserés, passage à la tronçonneuse, dans parcelles 26-27-28
- dégagement de plantation localisé autour des plants (parcelles 15p-32p) pour un montant arrêté à la somme de **3 151 € HT soit 3 768,60 € TTC.**

DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget primitif 2011.

SOLLICITE pour les travaux d'investissement une subvention de la région Rhône-Alpes.

DELEGUE à l'ONF la réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ces travaux.

APPROUVE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS :

4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE

4.1.1. Ecole

- en fonction des inscriptions, nous sommes éligibles à la création d'une 10^e classe

4.2. VOIRIE

4.2.1. Point sur l'avancement des travaux Vie de l'Etraz.

Actuellement la 2^{ème} partie des enrobés sur les trottoirs, ainsi que la place Saint Antoine, sera réalisée la semaine 15. Les travaux de revêtement bitumineux sur la chaussée seront exécutés la semaine 18 selon le planning du Conseil Général.

4.2.2. Fibre optique Feigères

Desserte du hameaux de Feigères : la fibre arrivant par St Jean de Gonville, cinq poteaux bois seront implantés sur le route de Choudans, afin de se relier au réseau aérien existant.

L'installation de la fibre sera terminée début juin. Les premiers raccordements pourront s'effectuer à partir de cette date.

4.3. BUDGET

4.3.1. Ligne de trésorerie.

En caisse le 05 avril 2011 : 512 913.00 €

A ce jour, pour 2011, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

4.3.2. Réalisation du Budget :

Pas de réalisation d'investissement depuis le 17 mars 2011 puisque le budget n'est pas voté.

4.4. BATIMENTS

4.4.1. Compte-rendu de la visite du chalet de la Poutouille du 28 mars 2011 avec M. Grinand, Maître d'œuvre.

Visite de contrôle de l'état général du chalet, et prise de mesures, en vue de la future réfection de la toiture.

4.5. CIMETIERE

4.5.1. M. le Maire présente le rapport du bureau GEOSIGN concernant l'état des lieux du cimetière et les propositions pour une meilleure organisation administrative et spatiale.

Ce dossier fera l'objet d'une proposition de décision administrative dès que les moyens financiers seront réunis.

4.6. VENTE DE TERRAINS

4.6.1. M. DELATTRE Sylvain propose d'acheter les terrains communaux situés devant le cimetière et classés en zone UX, pour implanter une entreprise d'élagage-bucheronnage-fourriture et vente de bois de chauffage.

M. le Maire interrompt le Conseil Municipal pour donner la parole à M. Delattre pour lui permettre d'expliquer son projet.

Après débat, il est proposé de passer au vote à bulletin secret suite à la demande de plus d'un tiers des conseillers.

10 voix contre – 5 voix pour : la demande d'achat des terrains communaux est refusée.

4.7. LA POSTE

4.7.1. Suite à une réunion avec M. Quiqueret , Directeur du groupement postal « Les Portes du Léman » dont la commune de Péron fait partie, ce dernier propose soit :

- de baisser les horaires de la Poste pour les ramener à 12 heures par semaines au lieu de 17 actuellement, avec une ouverture de 3 h. pendant 4 jours ou 4 heures pendant 3 jours, dans les 2 cas jamais le samedi.

- soit de créer une agence postale

- soit de créer un relai poste commerçant.

La réponse doit être donnée rapidement, quelque soit le choix retenu.

Sans prendre une décision définitive le conseil municipal mandate M. le Maire pour organiser une réunion avec les commerçants locaux pour discuter d'une reprise éventuelle, en présence de M. Quiqueret.

-COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 31/03/2010.

5.1.2. Les comptes-rendus des diverses compétences seront présentés en fonction des présents aux réunions.

5.1.3. Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 31/03/2011

5.2. PNR

5.2.1. Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 19 mars 2011

Bilan 2010. Proposition budgétaire 2011 et programme des différentes activités de l'année.

6 COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

6.1- URBANISME

6.1.1. **Compte rendu de la réunion du 22 mars 2011.**

Déclarations préalables :

- Mme SANDERS Emma, modification d'une fenêtre en porte fenêtre et pose de panneaux solaires, 310 rue Marquisat Logras, avis favorable.
- M. THOENES, construction d'une piscine, 14 chemin des Marais Péron, avis favorable.
- M. DEBARD Jérémie, pose de 3 vélux, 214 Grand rue Péron, avis favorable.

Permis de Construire :

- M.FELIX-FIARDET Guy, construction d'une véranda, 612 rue du Paruthiol, avis favorable.
- Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Branlant, avis favorable.
- Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Branlant, avis favorable.
- Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Branlant, avis favorable.
- M. CHETTIH Tounsi, construction de 10 villas, rue de Bruel, avis favorable.

6.1.2. **Compte rendu de la réunion du 5 avril 2011.**

Déclarations préalables :

- M. TROTTEREAU Lionel, pose d'un vélux, 20 Grand rue, avis favorable.
- DI EMIDIO Daniel, construction d'une pergola, 183 rue de Paruthiol, à revoir.

Permis de Démolir :

- M. MOUTTON Gérard, route de Lyon, avis FAVORABLE.

Permis d'aménager :

- M. LEVRAT Stéphane, création de 4 lots, chemin de la Polaille, avis favorable.

6.2. ASSOCIATIONS

6.2.1. Compte-rendu de l'assemblée générale du Verger Tiocan du 19 mars 2011.

Bilan financier de l'année écoulée et propositions budgétaires relatives à l'année 2011.

Un programme d'un arrosage au goutte à goutte est étudié en vue d'alléger le travail d'arrosage estival fastidieux. Le problème du nombre important de campagnols est toujours d'actualité cette année.

6.2.2. Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AG3 du 31 mars 2011.

L'association se porte bien, elle fêtera ses 20 ans le dimanche 25 décembre 2011.

Il y a une occupation moyenne de 2 personnes par jour durant toute l'année. Ils changeront la cuisinière durant le nettoyage de printemps.

6.3. COMMUNICATION

6.3.1. Compte rendu de la réunion du 28 mars 2011.

Nouvelle mise en page et présentation du Petit Péronnais dans la mesure où il est édité tout en couleur.

Préparation pour la réunion de mi-mandat.

7. COURRIER

7.1. 68 foyers sont raccordés ou vont être raccordés à la fibre optique sur la commune

7.2. Assemblée Générale de la bibliothèque le 18 mai à 20h.30

8 DIVERS

8.1. M. Bouttin informe le Conseil Municipal d'une visite qu'il a faite, à la demande de M. Régis Blanc, au Crêt et concernant les emplacements réservés mis en place dans le cadre de la révision du PLU pour la rétention des eaux pluviales, qui ne semblent pas être placés aux meilleurs lieux possibles.

M. le Maire lui rappelle :

- qu'il regrette que M. Blanc ne semble pas faire confiance à l'exécutif, alors que cette information a été donné en début de Conseil, dans les discussions sur le budget.

- qu'une enquête publique est là pour ça.

- que le Conseil Municipal n'a pas à prendre de décision tant que M. le Commissaire Enquêteur n'a pas rendu son rapport

8.2. prochain Conseil Municipal le 5 mai 2011

FIN DE LA SEANCE : 00H30.